

Réunion de la Commission consultative communale d'Intégration du 12 juillet 2022

Présents de la commission d'intégration : Mmes Camarda, Courquin, Cuppini, De Macedo, Donven, Zuccoli, MM. Bauer, Montois, Thérét membres effectifs ;

Mmes Enita, Perez, MM. Braun, Gannard, Luboya, Surpless, Wong, membres suppléants;

Mme Kayser, chef de service (IBS), Mme Cornero, secrétaire

Excusés : Mmes Goergen, Harf, Moraru, Timakova, MM. Ferreira Trindade ;

Invités: MM Guy Foetz (conseiller communal, déi Lénk) et Pierre Rehlinger, (directeur du Bierger-Center,).

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été approuvé par les membres.

2. Approbation du rapport de la réunion du 7 juin 2022

Le rapport a été approuvé par un grand nombre des membres.

Une remarque a été faite par rapport au point 3. En ce qui concerne la campagne de sensibilisation pour les élections communales, il n'était pas question d'inciter davantage les femmes à s'inscrire sur les listes électorales, mais il a été proposé de lancer une action de sensibilisation en parallèle d'une campagne de sensibilisation actuelle visualisant des portraits de femmes sur l'arrière des bus.

Dû à l'envoi tardif du document, les membres peuvent encore faire parvenir leurs retours les jours à venir. Le président tient à s'excuser pour ce retard qui a été causé pour diverses raisons de santé.

3. Motion déposée par le groupe Déi Lénk - visant à promouvoir la participation des citoyen(ne)s non luxembourgeois(es) aux élections communales

Une motion a été déposée par les conseillers communaux Ana CORREIA DA VEIGA et Guy FOETZ du parti déi Lénk. Monsieur Foetz a été invité par le président de la CCCI en vue de présenter cette motion qui vise à promouvoir la participation des citoyen(e)s non luxembourgeois(es) aux élections communales (document annexé au rapport).

Monsieur Pierre Rehlinger, Directeur du Bierger-Center, est également présent pour faire le point sur la situation actuelle et de ce qui est déjà fait au sein du bureau de la population.

Ce mercredi 13 juillet, les députés voteront pour le projet de loi 7877, abolissant la clause de résidence de 5 ans et prolongeant le délai d'inscription des citoyens de nationalité étrangère sur les listes électorales communales. L'inscription sur les listes devra se faire au plus tard 55 jours avant le scrutin.

Dans la motion, le Collège des Bourgmestre et échevins et invité :

- à informer d'ores et déjà via le City Magazine les citoyen(ne)s de la ville sur les changements légaux en vue en matière du droit de vote communal ;

Depuis le début de l'année, le service Communication et Relations Publiques a prévu de publier un article au City Magazine. Une rencontre a également déjà eu lieu avec les responsables du Ministère de l'Intégration.

- à inviter d'ores et déjà par lettre personnelle tou(te) concitoyen(ne) non luxembourgeois(e) majeur(e) de notre ville, qui habite depuis 5 ans au pays à s'inscrire sur les listes électorales, tout en lui expliquant la démarche et les implications ;

Avant toutes les élections, un courrier personnalisé est envoyé aux électeurs potentiels non-luxembourgeois. Cette lettre est rédigée en 4 langues (française, allemande, anglaise et portugaise) et est accompagnée du dépliant national fourni par le Ministère de l'Intégration.

- à inviter d'ores et déjà tout(e) concitoyen(ne) majeur(e) non luxembourgeois(e) qui s'inscrit au registre communal des personnes physiques de la Ville et qui habite depuis 5 ans au pays, à s'inscrire immédiatement sur les listes électorales, tout en lui expliquant les implications de cette démarche ;
- à inviter, après le vote et l'entrée en vigueur de la loi portant modification de la loi électorale, tout(e) concitoyen(ne) non luxembourgeois(e) majeur(e) qui s'inscrit au registre communal des personnes physiques de la Ville, à s'inscrire immédiatement sur les listes électorales, tout en lui expliquant les implications de cette démarche.

Au niveau du Bierger- Center beaucoup d'actions sont déjà mises en place.

Depuis 2010, les agents communaux du Bierger-Center reçoivent automatiquement un signal sur l'écran de leur ordinateur lorsqu'une personne se présente au guichet et remplit les conditions pour participer aux élections communales et européennes. Cela leur permet d'informer et de sensibiliser les citoyens non-luxembourgeois.

Diverses brochures et dépliants sur la participation politique sont également mis à disposition aux citoyens dans la salle d'attente. Le Bierger-Center collabore avec Le Cefis qui leur met à disposition des guides qui fournissent un grand nombre d'informations aux administrateurs qui ont le rôle de répondre aux questions des citoyens qui se présentent au guichet.

- à informer d'ores et déjà tout(e) concitoyen(ne) non luxembourgeois(e) majeur(e) qui s'inscrit au registre communal des personnes physiques de la Ville et qui ne remplit pas encore les conditions en vigueur, sur les changements légaux en vue et à l'inviter à s'inscrire le moment venu sur les listes électorales, tout en lui expliquant la démarche et les implications ;

Dès que le projet de loi 7877 sera voté, les citoyens seront sensibilisés à travers différents canaux de communication (réseaux sociaux, article City Magazine, distribution de dépliants...).

Sur le site « MyGuichet.lu », un service en ligne permettant l'inscription sur les listes électorales européennes et communales sous forme d'un formulaire électronique est également proposée.

Il faut noter que les listes des électeurs sont permanentes mais des radiations et inscriptions peuvent cependant avoir lieu :

- Jusqu'au 87e jour avant les élections communales ;
- En vertu du changement de résidence électorale ;
- En vertu d'une rectification par les juridictions administratives.

Ces informations sont également données aux citoyens lorsqu'ils se dirigent vers un agent du Bierger-Center.

Au cours de la semaine prochaine, une circulaire sera envoyée aux communes de la part du Ministère de

Famille. En Septembre / Octobre la campagne sera lancée.

Le président propose de faire un tour de table permettant à chacun de s'exprimer à ce sujet et de faire des propositions :

- La Ville de Luxembourg est confrontée à un grand mouvement migratoire. Par exemple, un grand nombre d'expatriés ne prévoient pas un séjour sur une longue durée. Cela explique pourquoi ils n'ont pas trop l'intérêt d'aller voter.

En 2021, la Ville a connu un total de 14.579 départs, dont 8.881 personnes ont déménagé dans une autre commune luxembourgeoise et 5.698 sont parties à l'étranger.

- Est-ce que les personnes non-luxembourgeoises restent inscrites sur les listes ? Oui, sauf en cas de départ à l'étranger.
- L'obligation du droit de vote est un frein : Malgré toutes les campagnes, beaucoup de personnes ne sont pas assez informées sur leur droit d'aller voter, mais ont plutôt le sentiment qu'on essaie de les « forcer » à aller voter.
- Il faudrait davantage faire comprendre aux citoyens que leur vie est affectée par les décisions prises par le gouvernement, même si leur séjour n'est pas à long terme.
- Il faudrait davantage enlever les craintes présentes auprès des citoyens (p.ex leur faire comprendre qu'il est possible de se désinscrire des listes électorales en cas de manque ou de perte d'intérêt).
- Quel type de matériel le Bierger-Center dispose pour informer les citoyens sur le système électoral ?
- Puisque de plus en plus de démarches administratives se font à distance, comment peut-on toucher / sensibiliser les citoyens? Par exemple pour atteindre davantage la communauté française, il faudrait améliorer la communication auprès des entreprises et institutions européennes.

Au Bierger-Center les citoyens reçoivent des renseignements lorsqu'ils se présentent au guichet, ainsi que par téléphone. Ils sont aussi régulièrement invités à consulter le site « jepeuxvoter.lu ».

De plus, des calicots avec un grand nombre d'informations seront installés dans le hall d'entrée et dans la salle d'attente.

Il est également prévu de faire des publications sur ce thème à la fin de l'année ou durant le mois de janvier au City Magazine, ceci en collaboration avec l'ONA afin de communiquer d'une manière cohérente.

La Ville prévoit de se rallier à la campagne nationale. C'est pourquoi l'ONA a demandé de rencontrer le service CRP pour voir comment mettre en œuvre ces publications dans les différents médias. Des affiches pour les bus ont déjà été réservées.

Une sensibilisation se fait aussi au sein des cours de langue et de culture luxembourgeoises qui sont proposés par la Ville, soit lors des cours lorsque le sujet sur les élections est abordé, soit lors de visites culturelles qui sont organisées en lien avec le Bierger-Center et l'Hôtel de Ville.

- Est-ce qu'une communication ciblée pour le public des jeunes est envisagée? Jusqu'à présent la VDL n'a pas prévu d'action spéciale dédiée aux jeunes mais elle soutient certaines initiations comme p. ex. les projets mis en place par le « Zentrum für politisch Bildung » qui intervient dans les écoles, lycées et maisons de jeunes.

- Il faut davantage mettre l'accent sur le vote par correspondance car beaucoup d'étudiants vivant à l'étranger n'ont pas la possibilité de se déplacer pour venir voter.
- La Ville devrait sensibiliser de manière continue et non uniquement durant une certaine période avant les élections.
- Est-ce qu'une communication ciblée pour la communauté hispanophone est prévue ? La Ville communique en quatre langues (FR, EN, DE et PT), ce qui couvre une grande partie des communautés présentes au Luxembourg.
- Utiliser différents canaux de communication afin d'atteindre un maximum de communautés comme par exemple le Guide « Lussemburgo da Vivere » établi par PassaParola asbl.
- Non uniquement sensibiliser les citoyens mais aussi les motiver en leur démontrant le lien pragmatique entre le fait de voter et les suites qui s'en résultent.
- Certaines questions restent à clarifier : Qu'en est-il des citoyens ayant un titre de séjour provisoire ? Auront-ils le droit d'aller voter dès que la clause de résidence de 5 ans sera abolie ?
- Est-ce que des journées nationales de l'inscription sont prévues ?

Dans un premier temps, une semaine nationale à l'inscription est prévue en automne 2022.

- Il a été proposé de relancer un groupe de travail dès la rentrée pour définir les actions à mettre en place.
- Certains membres regrettent que certains événements, comme par exemple les inaugurations au sein de la Ville, soient tenues en langue luxembourgeoise. Ils sont d'avis que cela transmet le message que ces moments officiels sont uniquement dédiés aux citoyens luxembourgeois et n'attirent donc pas le public des non-luxembourgeois.
- Qu'en est-il des motions déposées par les conseillers communaux ?

Lorsqu'un / des conseiller(s) dépose(nt) une motion au Collège échevinal, le contenu est présenté au Conseil communal. Ensuite elle est envoyée aux commissions consultatives communales concernées et discutée lors d'une prochaine séance. Après avoir été soumise au vote, la motion sera de nouveau retransmise et traitée lors d'une séance du Conseil communal.

Puisque le projet de loi 7877 sera voté demain, les membres de la commission reviendront sur le contenu de la motion lors de la prochaine réunion en septembre.

4. Bilan des actions réalisées et projets prévus pour l'automne/hiver 2022

Le tableau résumant toutes les actions qui ont été mises en place, ainsi que les propositions de projets en vue de développement sera également traité lors de la prochaine séance.

Une information supplémentaire a été donnée aux membres de la CCCI concernant l'avancement du projet « Hoplr ».

L'ensemble des Syndicats d'intérêts locaux et des ententes de la Ville ont été invités à une réunion d'échange en vue de leur présenter le projet sur l'application de voisinage.

Puisque les Syndicats d'Intérêts locaux et ententes jouent un rôle important au niveau de l'intégration des citoyens, la Ville souhaite les impliquer en tant que partenaires privilégiés dans la concrétisation de ce projet.

Les participants ont pu poser des questions et donner leur avis sur la répartition de certains quartiers proposée.

5. Questions d'actualité (Situation actuelle des DPI et BPI)

- Est-ce que la VDL est impliquée en ce qui concerne l'occupation des infrastructures pour personnes DPI et BPI ?

La cellule de crise regroupant tous les services de la VDL, ainsi que plusieurs structures et organisations externes, se réunit tous les mardis pour s'échanger sur la situation actuelle des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale.

La Ville s'efforce d'épauler au maximum les institutions et associations soutenant les personnes dans le besoin.

Pour rappel, plusieurs mesures ont été mises en place et sont en cours de développement en faveur des demandeurs de protection internationale (liste non exhaustive) :

- Les autorités étatiques sont soutenues par le Service Architecte/Maintenance de la VDL pour préparer l'accueil des primo-arrivants ;
- Différents bâtiments et lieux ont été / seront aménagés pour accueillir un maximum de personnes (anciens bureaux de CREOS, l'ancienne caserne à la route d'Arlon, bvd Kennedy (construction de 2 grandes tentes), école à Clausen, anciens bureaux de la Cour de Justice au Kirchberg ...) ;
- Soutien à une rencontre pour souhaiter la bienvenue aux personnes ukrainiennes du bâtiment T au Kirchberg, une action co-organisée par Caritas Luxembourg et un collectif de résidents ;
- Soutiens d'autres actions qui sont mises en place pour maintenir / favoriser le vivre ensemble au niveau des structures ;
- En ce qui concerne le parc locatif, celui-ci est géré sous les mêmes conditions que les années précédentes.

Autres :

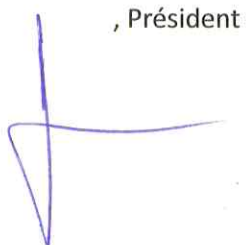
- Pour rappel : En juillet aura lieu la 2^e formation « Get Involved » organisée par l'ASTI, en collaboration avec la Croix-Rouge luxembourgeoise et la Caritas. Cette formation a comme but de former les bénévoles engagés auprès des réfugiés qui cherchent la protection au Grand-Duché du Luxembourg ;
- En mars 2022, les villes de Metz et de Luxembourg ont célébré leurs 70 ans de jumelage ;
- Heureux et fiers, les membres de la CCCI félicitent vivement Laura Zuccoli et Marianne Donven. Lors de la Fête Nationale, Laura a été décorée par Son Altesse Royal le Grand-Duc Henti de l'Ordre de la Couronne de Chêne pour son engagement de longue date (depuis 1983) au sein de l'ASTI, en faveur du vivre ensemble, contre toute forme de discrimination, de racisme ou de xénophobie et pour l'égalité des droits. Marianne a reçu le prix René Oppenheimer pour son engagement en faveur des personnes réfugiées.

Le président tient également à remercier les deux membres pour leur engagement en les félicitant pour la reconnaissance publique qu'elles ont obtenu et bien mérité.

La prochaine réunion de la commission aura lieu mardi, le 20 septembre.

6. Vin d'honneur offert par la membre et conseillère communale Maria Eduarda De Macedo

La réunion a été clôturée par un apéritif en salle en vue de célébrer son entrée en fonctions comme conseillère communale.

 , Président

 , Secrétaire